

Formulaire de demande d'inscription à la liste des prestataires en capacité d'accompagner les entreprises dans leur transition énergétique

Préambule

Dans le cadre du Plan de Relance Economique, le Gouvernement Princier souhaite accompagner les entreprises monégasques dans la réduction de leur empreinte carbone afin de :

- Réduire l'empreinte environnementale directe et indirecte de la Principauté ;
- Contribuer à l'atteinte de l'objectif national de neutralité carbone à l'horizon 2050, engagement pris par la Principauté dans le cadre de l'Accord de Paris ;
- Rendre les entreprises plus compétitives et visibles sur le marché en se démarquant par une offre de produits ou services écoresponsables et par leurs efforts de réduction de leurs émissions de gaz à effet de serre.

Ainsi, une partie du Fonds Vert a désormais pour vocation d'aider les entreprises monégasques à financer des projets de transition énergétique, et ce jusqu'à 70% du budget¹ présenté pour les demandes éligibles². Cette aide, qui n'est disponible qu'aux entreprises, associations et institutions publiques monégasques signataires du Pacte National pour la Transition Énergétique, est pilotée par la Mission pour la Transition Énergétique (ci-après dénommée « MTE »).

La MTE met à disposition du public une information sur ce dispositif d'aide sur son site web³. Elle souhaite y proposer une liste des professionnels monégasques :

- dont la mission est d'accompagner les porteurs de projet dans la mise en œuvre de leurs actions de transition énergétique ;
- qui auront été identifiées par la MTE ou qui se seront présentées à la MTE ;
- qui auront fourni toutes les informations demandées (présent formulaire + documents annexes listés ci-après + demandes complémentaires éventuelles de la MTE) ;
- qui auront signé une Charte des accompagnateurs, fournie à l'entreprise par email suite à la vérification du dossier de demande.

Objet du formulaire

L'objet du présent formulaire est de permettre à toute entreprise monégasque de demander à être listée parmi les prestataires habilités à accompagner les entreprises, associations ou institutions de Monaco dans leur transition énergétique publiée sur sa page web dédiée.

L'objectif de cette liste est de permettre aux entités monégasques qui le souhaitent, d'identifier et contacter des prestataires monégasques pour accompagner leur projet de transition énergétique. Pour cela, la liste indiquera pour chaque prestataire son ou ses domaine(s) de compétences parmi

¹ Pourcentage calculé sur le montant du ou des devis soumis lors du dépôt de la demande de financement auprès du Fonds Vert, et sur le montant HT dans le cas des entreprises privées et le montant TTC pour les autres types d'entités portant le projet candidat

² Voir conditions d'éligibilité sur <https://transition-energetique.gouv.mc/Moyens-d-action/Subventions/Aides-Plan-de-relance-economique/Aide-aux-entreprises-dans-leur-transition-energetique>

³ Sur la page <https://transition-energetique.gouv.mc/Moyens-d-action/Subventions/Aides-Plan-de-relance-economique/Aide-aux-entreprises-dans-leur-transition-energetique>

les différents sujets de transition énergétique et environnementale. Cette liste n'est pas exhaustive et évoluera au fil du temps. Les établissements formulant une demande de co-financement de leur projet auprès du Fonds Vert ne sont pas tenus de choisir un prestataire de la liste.

Conditions d'ajout à la liste des prestataires

Peuvent être ajoutées à la liste des prestataires habilités à accompagner les établissements dans leur transition énergétique, les entreprises respectant les conditions suivantes :

- être dûment inscrites au Registre du Commerce et de l'Industrie de la Principauté, ou justifiant d'une autorisation ministérielle en cours ;
- l'objet social est cohérent avec la ou les compétences cochées par l'entreprise dans le présent formulaire ;
- l'offre de services a pour objectif direct ou indirect l'accompagnement de la transition énergétique ;
- la demande et les documents annexes ont été validés par la MTE et l'entreprise a reçu la Charte des accompagnateurs à signer ;
- la Charte signée par le dirigeant d'entreprise a été reçue et validée par la MTE.

Modalités de demande

Pour faire partie de la liste de prestataires, les entreprises monégasques candidates sont invitées à renseigner le présent formulaire « Devenir Prestataire »⁴ et à le retourner à la MTE par email à l'adresse transition-energetique@gouv.mc.

Il leur est demandé, à cette occasion :

- de s'engager sur l'exactitude des informations fournies ;
- d'accepter d'être référencées, et la diffusion de leurs coordonnées dans la liste de prestataires du site de la Transition Energétique.

Le Gouvernement se réserve le droit de valider ou non les demandes d'inclusion à la liste, en fonction des critères d'éligibilité définis ci-haut et sur validation des informations requises (CV, références client, méthodologie).

Documents annexes à fournir

En complément du présent formulaire complété, l'entreprise doit transmettre à la MTE par email les documents suivants :

- Extrait de son inscription au Registre du Commerce et de l'Industrie

Et pour chacun des domaines de compétences cochés en page suivante :

- CV des équipes compétentes
- Méthodes/normes/outils si pertinent
- Références clients

⁴ Téléchargeable sur la page web dédiée à l'aide : <https://transition-energetique.gouv.mc/Moyens-d-action/Subventions/Aides-Plan-de-relance-economique/Aide-aux-entreprises-dans-leur-transition-energetique>

Informations à compléter

L'entreprise doit remplir l'ensemble des informations ci-dessous. Des informations supplémentaires pourront être demandées par la MTE pour compléter le dossier.

I – Coordonnées de l'entreprise requérante :

Nom de l'entreprise :

Adresse de l'entreprise :

Effectif :

Date de création :

Site Internet :

Numéro de RCI :

Nom de la personne de référence à publier sur le site :

Adresse e-mail à publier sur le site :

Numéro de téléphone à publier sur le site :

II – Domaines de compétences :

Veillez cocher les domaines de compétences de votre entreprise parmi ceux listés ci-après et annexer au formulaire, pour chacun, les CV des équipes dédiées, les méthodes/normes/outils utilisés le cas échéant, et les références client⁵ :

Bilan des émissions de gaz à effet de serre

Analyse du cycle de vie

⁵ L'entreprise pourra préciser, dans la troisième partie, ses prestations sur chacun de ses domaines si pertinent (spécialités, secteurs clients)

Efficacité énergétique, économies d'énergie et énergies renouvelables

Politiques de mobilité

Gestion des déchets

Lutte contre le plastique à usage unique

Achats, approvisionnements et flux logistiques

Ecoconception de produits, services ou emballages

Gestion des flux et économie circulaire

Diagnostic environnemental ou RSE

Stratégie environnementale ou RSE

Préparation à des certifications environnementales ou RSE

Animation de formations liées à des thématiques de transition énergétique

III – Description succincte de l'offre de services de l'entreprise :

Fait à Monaco le :

Signature :